

N°1702

du 21  
Novembre  
2023



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

PARTENARIAT UE - OEACP

Signature d'un nouvel accord, "provisoirement"  
en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024 P.6

DÉPENSES BUDGETAIRES P.4

Un taux d'exécution de 65,85% à fin septembre 2023

PROGRAMME D'APPUI AU  
FINANCEMENT DES COMMUNES

26 Milliards FCFA d'appui de l'Allemagne pour  
les communes des Plateaux, Centrale et Kara P.4

DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES  
INNOVANTES EN AGRICULTURE ET ÉLEVAGE P.7

Les 1<sup>ers</sup> bénéficiaires du projet DTIRSA et leurs idées

# AVERTISSEMENTS SANITAIRES SUR LES EMBALLAGES DU TABAC ET SES DERIVÉS

## La liste et le calendrier des inscriptions, jusqu'à fin 2029 P.3

### EN PLUS...

#### COMMERCE

##### FOIRE DIFEZI ACTE 3

Le comité d'organisation à pied d'œuvre pour Sokodé du 10 au 24 Janvier 2024

#### SOCIAL

##### JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

L'Unicef et Plan Togo offre du matériel et des vivres

#### AGENDA

##### SEMAINE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 2024

Du 19 au 23 mars prochain, Lomé sera en attraction

#### ASSURANCES

##### POURCENTAGE DE PRÉLÈVEMENT DE L'INAM

Plaidoyer des personnes âgées pour la réduction

#### CULTURE

##### FESTIVAL

Ouverture du FIHA ce 23 novembre à Aného

A un niveau international, il se disait que la pandémie du tabagisme est due à l'ignorance des consommateurs sur les dangers encourus en fumant. A relativiser, car il existe aussi des fumeurs qui clament connaître les dangers du tabac, mais ils préfèrent rester dans leur "plaisir". Au Togo, pour cerner l'ampleur des maladies non transmissibles, une enquête a révélé en 2010 que 33,9% des Togolais fument de façon directe ou indirecte le tabac et ses produits dérivés... En 2017, on parlait d'un taux de prévalence du tabagisme de 0,9% chez les femmes et 10,6% chez les hommes de 15 à 49 ans. Pour inverser la tendance, il faut, entre autres, informer, éduquer et communiquer pour un changement de comportement...



## Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...

Récupère gratuitement tes mégas expirés en renouvelant ton forfait.

\*909\*2#

Récupère gratuitement tes Mégas expirés en renouvelant ton forfait.  
Forfaits internet à partir de 600F.  
Volume expiré disponible jusqu'à 6 jours.  
Consultation valide expiré \*909\*90#

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Prix	Volume	Validité	Délais gratuits
600F	400Mo	3 Jours	+1 jour

Prix	Volume	Validité	Délais gratuits
1000F 1500F	1Go 1,6Go	7 Jours 7 Jours	+3 jours

Prix	Volume	Validité	Délais gratuits
3000F 5000F 10000F 15000F 25000F	3Go 6Go 20Go 60Go 110Go	30 Jours 30 Jours 30 Jours 30 Jours 30 Jours	+5 jours



## FESTIVAL

## Ouverture du FIHA ce 23 novembre à Aného

La Fondation AQUEREBURU & PARTNERS, en collaboration avec la Commune des Lacs 1 au Togo, procéderont à l'ouverture officielle de la nouvelle édition du Festival International d'Histoire d'Aného (FIHA) qui débutera du 23 au 26 novembre 2023 à Aného.

L'évènement, unique en son genre au Togo, se veut être une rencontre pluridisciplinaire attirant des milliers de visiteurs au cœur de la ville côtière togolaise et frontalière du Bénin, aussi centre historique de la traite des Noirs. Le thème du festival cette année est : "Rencontres" et le Brésil et la Martinique sont respectivement le pays et la région invités.

Pendant trois jours, le FIHA servira de tribune aux historiens, géographes, journalistes, écrivains, artistes et intellectuels venus d'Europe, d'Afrique, du Brésil et de la Martinique, et qui échangeront ensemble sur les rapports entre l'Afrique et ses partenaires histori-

ques. Sont prévus au programme : des conférences débats, des prestations culinaires, des concerts avec des artistes de renommée internationale; et la nouveauté de cette édition est l'instauration du carnaval d'Aného.

"Aného, ville tricentenaire, incarne vivement une histoire tissée avec les fils de la diversité culturelle, marquée par des influences brésiliennes, françaises, allemandes, portugaises, et bien d'autres encore. En cette nouvelle édition du FIHA, la ville a le privilège d'accueillir des délégations du Brésil, de la Martinique, ainsi que des villes de Kara et d'Atsiémé (Bénin). Au-delà d'une simple célébration de notre histoire, ce festival est une plateforme de rencontre des cultures où se tissent", a écrit la ministre Sandra Ablamba Ahoéfavi Johnson.

L'objectif dudit festival est de faire l'histoire, la nôtre, faisant partie intégrante de l'histoire africaine. Le pari étant de faire de la Ville d'Aného, autre-



fois appelée et connue sous le nom de "Petit -Popo" qui est le chef-lieu de la Préfecture des Lacs située dans la Région Maritime, un lieu de rendez-vous pour tous, qu'ils soient historiens, chercheurs, journalistes, étudiants, amoureux de la littérature - voire de la culture.

Pendant trois jours, le FIHA servira de tribune aux historiens, géographes, journalistes, écrivains, chercheurs,

philosophes, artistes, gastronomes et intellectuels qui s'intéressent aux sociétés humaines et à leurs longues histoires.

Avec un ensemble de conférences, ateliers et table-rondes, Aného en bénéficiera pour revisiter les enjeux sur les diversités, en termes de défis. Le FIHA sera aussi une grande fête pluridisciplinaire où de différents espaces regrouperont une grande variété de supports et de domaines d'expression. Du numérique à la littérature, de la culture à la gastronomie : l'histoire sera partout présente ! Le FIHA, ce sont donc des expositions, des spectacles, des concerts et naturellement le Grand concours artistique, une vitrine exceptionnelle pour des créateurs dans leur domaine respectif. Enfin, le FIHA sera un lieu de découverte, d'apprentissage, de divertissement et d'échanges multiformes et invitera les visiteurs à découvrir la ville sous un nouveau jour.

## CINÉMA

## La SIFA débute ce 21 novembre à l'ESGIS

L'ambassade des Etats-Unis invite le public à venir suivre la Semaine internationale du film des apprenants (SIFA), ouverte cette semaine.

"Les mardi 21 et mercredi 22 no-

vembre, venez à ESGIS (en face du Camp Adidogomé) suivre les films finalistes du festival SIFA, Semaine Internationale du Film des Apprenants (à l'exception de la première africaine de "HumaniTree" et de

"Once Upon a Time... When we were colored." Les cinéastes américains Tim Reid et Trevon Facey ont participé aux ateliers du festival", écrit l'ambassade.

Trois films togolais seront proje-

tés, dont Flashback de Richard Adjanou, le documentaire "Une histoire de vie" de Jacques Mofodji, "Edem" de Fabrice Koudouwovo, et "La Chance" d'Amoussou Meskora.

## SPECTACLE

## 100 douce, un spectacle de conte à la gare de Blitta ce 22 novembre

100 douce est un spectacle tout public, mêlant conte, théâtre et musique mené par un duo inédit de conteur et saxophoniste qui racontent l'histoire de la Gare de Blitta du point de vue de ses habitants mais aussi de ses archives.

C'est ainsi que récits de vie, anecdotes et contes s'enchaînent et s'enchevêtrent pour raconter l'avènement

du chemin de fer et le train à Blitta, l'effervescence, l'engouement, les rêves et les utopies de cette époque.

Un spectacle original valorisant ce patrimoine ferroviaire togolais méconnu et la façon dont il a marqué au fil des ans la vie des habitants de Blitta.

Structure : Association Culturelle AR'ZIKI

Comédien- conteur : Rachid BIKARA

Musicien saxophoniste : Koffi Saxo

Vidéaste/photographe : Orlando Jerry

Assistant mise en scène et Scénographie : Ramses Alfa

Mise en scène, direction artistique : Allassane Sidibé



## NUMÉRIQUE

## L'UNESCO dévoile son plan d'action pour réguler les médias sociaux

Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, a sonné l'alarme lundi face à l'intensification de la désinformation et des discours de haine en ligne qui constituent des "menaces majeures pour la vie en société et la stabilité". Elle a dévoilé le plan d'action de l'UNESCO pour mettre fin à ce fléau, fruit d'une vaste concertation mondiale et appuyé par une enquête d'opinion mondiale sou-

lignant l'urgence à agir.

Le plan d'action de l'UNESCO est le fruit d'une concertation d'une ampleur inédite dans le système des Nations Unies, avec plus de 10 000 contributions issues de 134 pays recueillies ces dix-huit derniers mois. Il détaille en quarante pages les Principes à respecter et les mesures concrètes à mettre en œuvre par toutes les parties prenantes - gouverne-

ments, autorités de régulation, société civile et plateformes elles-mêmes.

Les représentants des régulateurs indépendants ont d'ores et déjà salué cette démarche de l'UNESCO et plusieurs d'entre eux - notamment en Afrique et Amérique latine - ont indiqué se tenir prêt à engager la mise en œuvre de ces mesures. Pour ce faire, l'UNESCO

organisera mi-2024 la première Conférence mondiale des régulateurs.

L'Organisation va également accompagner ses Etats membres pour qu'ils transposent ce plan d'action dans leur droit et leur réglementation. Elle mobilise un financement dédié, déjà soutenu à hauteur d'un million d'euros par la Commission européenne.

## NÉCROLOGIE

## Le dessinateur Bob de Groot est mort

Les Éditions du Lombard annoncent le décès de Bob de Groot, survenu le 17 novembre 2023 à Ottignies, Belgique, à l'âge de 82 ans. Connue comme scénariste, dessinateur et découvreur de talents, il est le co-créateur des célèbres personnages de bande dessinée Léonard et Robin Dubois. Il a par ailleurs exploré divers genres au-delà de la bande dessinée humoristique, laissant derrière lui une œuvre vaste et diverse.

Rapidement, il rejoint le studio de dessin de l'éditeur de Marcinelle, de-

venant prolifique dès ses débuts avec son premier mini-récit dans Spirou en 1962 et divers travaux pour les journaux belges. Il a attiré l'attention de Maurice Tillieux, devenant son assistant, et a excellé tant dans la création personnelle que dans l'adaptation aux univers d'autres artistes.

Sa rencontre avec Philippe Liégeois, alias Turk, a été décisive. Tous deux auteurs complets, ils partageaient un amour pour l'absurde, les jeux de mots et le comique visuel. Cette collaboration a donné naissance

à une amitié durable et à des créations mémorables. Leur association avec le Studio Greg et le créateur d'Achille Talon a été un tournant, menant à la création de Robin Dubois et Léonard.

Bob De Groot ne se limitait pas à ses célèbres créations. Il a collaboré avec Fred, s'est aventuré dans le récit réaliste sur les conseils de Jean Van Hamme, et a travaillé sur des séries telles que Lucky Luke, Mordiste et Pompon ou Clifton.



## AZIMUTS INFOS

## LA REDOUTABLE FOURMI DE FEU EST PRÊTE À CONQUÉRIR L'EUROPE !

En Sicile, des habitants rapportent ressentir de douloureuses piqûres de fourmis de feu déjà depuis 2019. © Institut de Biologia Evolutiva

Des milliers de fourmis de feu en Sicile

Mais un groupe d'experts de l'Institut de Biologia Evolutiva (Espagne) vient tout juste de confirmer son observation en Sicile dans le journal Current Biology. Même s'ils craignaient que cela arrive depuis bien longtemps maintenant, les scientifiques rapportent ne pas en avoir cru leurs yeux. Au total, près de 90 nids sur une zone de moins de 5 hectares près d'une rivière. Certains nids abritant plusieurs milliers de fourmis de feu. Selon les tests ADN, elles viendraient probablement des États-Unis ou de Chine.

Des chercheurs de l'Institut de Biologia Evolutiva (Espagne) confirment la présence en Sicile de *Solenopsis invicta*, la fourmi de feu. © Jesse Rorabaugh, Domaine public

Pour se faire une idée plus précise de la menace qui pèse désormais sur l'Europe, les chercheurs ont étudié la configuration des vents -- qui permettraient aux fourmis de feu de se répandre rapidement -- et les évolutions annoncées du climat -- pour savoir si les fourmis de feu pourraient s'y plaire. Résultat, à ce jour, 7 % du continent européen serait propice à l'installation de *Solenopsis invicta*. Une part qui augmentera probablement avec le réchauffement climatique anthropique. Et les chercheurs signalent aussi que 50 % des villes européennes seraient sensibles à une invasion de fourmis de feu.

Éradiquer les fourmis de feu

L'ennui, c'est que la fourmi de feu cause bien des dommages là où elle s'installe. De l'extinction d'espèces indigènes et à de profondes modifications des écosystèmes. Elle attaque les racines des plantes et les muqueuses des animaux d'élevage nouveau-nés, par exemple. Aux États-Unis, les pertes sont estimées à près de 6 milliards d'euros par an.

Alors, les chercheurs envisagent des plans d'éradication. L'Australie a déjà dépensé des millions pour ce faire. Sans succès. Les scientifiques comptent donc s'inspirer de la Nouvelle-Zélande qui, seule, semble avoir trouvé la clé. D'abord, des inspections systématiques. Puis des plans de traitement pluriannuels pour éliminer les nids. Enfin, une surveillance étroite des sites pour prévenir les résurgences. Pour les soutenir dans leur travail, les scientifiques appellent les citoyens à l'aide. Afin de repérer toutes les zones possibles envahies dans la région.

## L'Inde s'inquiète de l'épidémie du virus Nipah

Avec un taux de létalité de 40 à 75 % et aucun vaccin disponible, le virus Nipah inquiète les scientifiques. S'il sévit actuellement en Inde, il pourrait aussi provoquer une pandémie selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En Inde, les autorités prennent des dispositions contre le virus Nipah avec le décès de deux personnes dans le sud du pays (État du Kerala). Dans cette région, des centaines de tests ont été effectués, des écoles ferment et sept villages sont déclarés "zones contaminées". Le média américain CNN rappelle qu'il n'existe pas encore de vaccin contre ce virus et que les traitements se limitent au soulagement des symptômes. "Chez le sujet infecté, il provoque une maladie pouvant aller de l'infection asymptomatique à l'infection respiratoire aiguë, voire à l'encéphalite mortelle", explique l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Certains patients se remettent complètement de l'infection, là où d'autres présentent des séquelles neurologiques durables, notamment des troubles convulsifs ou des altérations de la personnalité. Le taux de létalité du virus Nipah varie entre 40 et 75 %.

Une zoonose de plus

Selon l'OMS, "Nipah est un virus zoonotique (c'est-à-dire se transmettant de l'animal à l'homme). Il peut également être transmis par des aliments contaminés ou directement entre les personnes". Les chauves-souris frugivores de la famille des Pteropodidae sont les porteurs naturels du virus, identifiées comme la cause la plus probable des épidémies.

La toute première épidémie du virus Nipah est apparue en Malaisie en 1998 et a tué plus de 100 personnes. Ces dernières années, le Bangladesh et l'Inde sont les deux pays les plus touchés par le virus. Dans l'État du Kerala, il s'agit de la quatrième vague de Nipah en cinq ans. En raison de sa capacité à provoquer une épidémie mondiale, l'OMS classe même ce virus comme l'une des maladies qui mérite une recherche prioritaire.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric  
JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
Guillaume BOGLA

# AVERTISSEMENTS SANITAIRES SUR LES EMBALLAGES DU TABAC ET SES DERIVÉS

## La liste et le calendrier des inscriptions, jusqu'à fin 2029

### Late Pater

A un niveau international, il se disait que la pandémie du tabagisme est due à l'ignorance des consommateurs sur les dangers encourus en fumant. A relativiser, car il existe aussi des fumeurs qui clament connaître les dangers du tabac, mais ils préfèrent rester dans leur « plaisir ». Au Togo, pour cerner l'ampleur des maladies non transmissibles, une enquête a révélé en 2010 que 33,9% des Togolais fument de façon directe ou indirecte le tabac et ses produits dérivés. Une prévalence globalement élevée chez les hommes (40,9%) que chez les femmes (27,4%). La tranche d'âge économiquement active (35-44 ans) était la plus exposée avec 46,8% des hommes et 31,8% des femmes. En 2017, on parlait d'un taux de prévalence du tabagisme de 0,9% chez les femmes et 10,6% chez les hommes de 15 à 49 ans. Pour inverser la tendance, il faut, entre autres, informer, éduquer et communiquer pour un changement de comportement. La stratégie adoptée est toute simple : les firmes du tabac ayant utilisé l'emballage et le conditionnement du produit pour le rendre plus attrayant et attirer davantage de consommateurs, surtout les jeunes, il est recommandé que les mêmes paquets et cartouches servent de moyens pour sensibiliser les consommateurs sur les dangers liés au tabac.

C'est là le rôle des avertissements sanitaires sur les paquets et cartouches de cigarettes institués par la convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte anti-tabac, ratifiée par le Togo le 15 novembre 2005.

L'Exécutif togolais, le 11 juillet 2012, adopta le décret portant modalités d'application des normes relatives au conditionnement et à l'étiquetage des produits du tabac et ses dérivés. « Il s'agit de définir les mesures applicables à l'emplacement, aux dimensions, à la rotation, aux couleurs et au contenu du message ainsi qu'à la langue des avertissements sanitaires en matière de conditionnement et d'étiquetage du tabac et de ses produits dérivés », expliquait-il. Ce décret, fait de neuf articles, a prévu que les avertissements sanitaires doivent être inscrits, en français et éwé, sur une face principale de l'emballage et, en français et kabyè, sur l'autre face principale. Il retient 12 avertissements sanitaires à traduire dans ces deux langues nationales : « la cigarette crée une forte dépendance », « la fumée du tabac nuit à la santé de l'enfant », « fumer provoque les maladies du cœur », « fumer provoque l'attaque cérébrale », « fumer provoque le cancer du poumon », « fumer cause le cancer de la bouche », « l'usage du tabac provoque l'impuissance sexuelle », « fumer nuit aussi à votre entourage », « fumer cause une mort lente et douloureuse », « les fumeurs meurent prématurément », « fumer provoque l'amputation des jambes » et le célèbre « le tabac nuit gravement à la santé ». Les avertissements sanitaires sur les paquets doivent être alternés chaque 24 mois, par série de quatre avertissements. En application du décret, le ministre de la Santé, Moustafa Mijiyawa, a signé, en mai 2023, l'arrêté qui choisit les avertissements sanitaires. Ainsi, **du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025**, on devra voir « fumer provoque l'attaque céré-



brale», « les fumeurs meurent prématurément », « fumer nuit aussi à votre entourage » et « le tabac nuit gravement à la santé » ; **du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 décembre 2027** : « la fumée du tabac nuit à la santé de l'enfant », « fumer provoque les maladies du cœur », « fumer cause le cancer de la bouche » et « fumer provoque l'amputation des jambes » ; **du 1<sup>er</sup> janvier 2028 au 31 décembre 2029** : « la cigarette crée une forte dépendance », « fumer provoque le cancer du poumon », « fumer cause une mort lente et douloureuse » et « l'usage du tabac provoque l'impuissance sexuelle ».

Selon la loi, les fabricants et importateurs du tabac et ses produits dérivés ont l'obligation d'utiliser les quatre avertissements, dans la période édictée, qui doivent être imprimés de telle sorte que chacun de ces avertissements figure sur un nombre égal de paquets vendus au détail. A l'introduction d'une nouvelle série d'avertissements, une période transitoire de quatre mois – durant laquelle l'ancienne série pourra circuler concurrentement avec la nouvelle série – est accordée aux fabricants, importateurs de produits du tabac, ainsi

que les grossistes et détaillants. Après cette période, les produits contenant les anciennes séries d'avertissements sanitaires doivent être retirés du marché. Les avertissements sanitaires doivent couvrir au moins 65% de chacune des faces principales des paquets ou cartouches. Ils doivent être imprimés de façon indélébile, en caractère noir, gras et en majuscule, de police Helvetica sur fond blanc, de manière à assurer une visibilité et une lisibilité optimales. Ils doivent être encadrés par une bordure aux caractéristiques précises. Ils doivent être posés de manière à ne pas être masqués, ni altérés à l'ouverture normale du paquet ou de la cartouche. Ils ne doivent être, en aucune façon, dissimulés, voilés ou séparés par d'autres indications, images ou

logo ou par l'ouverture du paquet, ou par des vignettes fiscales et d'autres informations pour ce qui concerne les cigarettes. Au Togo, la loi du 31 décembre 2010 a été promulguée sur la production, l'importation, la distribution, la vente, la publicité, la promotion et la consommation du tabac et de ses produits dérivés [notamment les cigares, les cigarillos, le tabac à pipe, les papiers à tabac et les rouleaux ou tubes de tabac préfabriqués]. L'objectif visé n'est pas l'interdiction du tabac et de ses produits dérivés, plutôt la légalité et la licéité de l'importation. Ce qui peut s'apparenter à un vrai contraste au vu des dégâts. Mais au moment du vote de la loi, l'Exécutif, qui percevait des taxes, répondait de façon laconique : « un autre projet de loi pourra être introduit à l'Assemblée nationale pour interdire l'importation en cas de besoin (...) ». Et dans une autre réponse : « le tabac et ses produits dérivés sont des produits licites. Seule leur commercialisation ou leur importation peut suivre des voies illégales et illicites (...) Toutefois, l'interdiction absolue de l'importation du tabac et de ses produits dérivés priverait le trésor public des recettes qu'elle engendre ». Les recettes douanières

annuelles provenant de l'importation du tabac et de ses produits dérivés, ce sont des milliards de francs Cfa tous les ans. Bref, tout le monde fait ses affaires dans les cigarettes. Tant pis pour la santé du fumeur, qui inhale seulement 15% de la fumée, et des non-fumeurs exposés aux 85% de la fumée rejetés dans l'air.

Aujourd'hui, environ 10% des Togolais continuent de fumer, selon une statistique. Du côté de l'Alliance nationale des consommateurs et de l'environnement (ANCE), les campagnes de sensibilisation et les avertissements tels qu'ils sont ne dissuadent pas trop. Il faut aussi faire comme ailleurs où les paquets de cigarettes sont déjà ornés d'images choquantes montrant les conséquences du tabagisme telles que des dents pourries, des poumons noircis ou un goitre terrifiant. En clair, des avertissements illustrés au lieu des seuls avertissements textuels. Pour ce faire, elle réclame une loi, un décret ou une réglementation spécifique. A noter que, depuis avril 2023, Ebeh Kodjo Fabrice, directeur exécutif de l'ANCE-Togo, représente les organisations non gouvernementales dans le nouveau Comité national de lutte contre le tabac.

## SEMAINE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE 2024

### Du 19 au 23 mars prochain, Lomé sera en attraction

#### Etonam Sossou

La capitale togolaise abritera du 19 au 23 mars 2024, la semaine de l'intelligence artificielle (SIA). La tenue de cet événement a été officialisée à Lomé, le 19 novembre au cours d'un dîner regroupant la presse nationale et internationale.

Il s'agira pendant ces cinq jours d'activités d'amener les Togolais à comprendre les avantages et à saisir les opportunités offertes par l'intelligence artificielle (IA). Dans ce sens, les promoteurs de ce grand rendez-vous de la technologie ont prévu des ateliers interactifs, des conférences informatives, accessibles à tous et pédagogiques, etc. « Je vous convie à partager cette vision. A rejoindre cette dynamique qui ne manquera pas de transformer votre pays et de bénéficier à chaque Togolais. Ensemble, faisons de l'intelligence

artificielle une passerelle vers l'avenir et élevons le Togo au rang de leader africain et mondial dans le domaine du futur », a affirmé Jérôme RIBEIR, responsable de la société HERMAN AI, co-organisatrice de la SIA 2024.

Les experts interviendront sur des thèmes relatifs aux domaines et l'éthique de l'IA ; la place de l'humain et son credo ; l'intelligence artificielle au service de l'humanité ; l'IA un allié des hommes ; les avancées technologiques ; le futur de l'IA et ses perspectives au Togo.

Le Togo occupe aujourd'hui, la 23<sup>ème</sup> place en Afrique et la 145<sup>ème</sup> à l'échelle mondiale dans le classement d'Oxford Insights 2023 des pays les mieux préparés à l'adoption de l'intelligence artificielle. Selon le Conseil national de l'Intelligence Artificielle (CONIA), présidé par Docteur Malik Morris MOUZOU, le Togo ambitionne de se propulser parmi les cinq pre-

miers pays d'Afrique de ce prestigieux classement. « Ce voyage vers l'excellence est un effort collectif qui dépend de chacun d'entre vous. Votre engagement est essentiel, vous, patrons de presse, journalistes, vous tous acteurs désireux de mettre en lumière votre pays, le Togo, sur la scène internationale », a précisé Jérôme RIBEIR.

En prélude au lancement de la SIA, une soixantaine d'hommes de médias se sont imprégnés du concept de l'Intelligence Artificielle (IA) les 17 et 18 novembre 2023 à l'Université de Lomé. Initiée par le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) en collaboration avec Human AI et avec le soutien du Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA), cette formation vise à sensibiliser les participants à adopter les facilités que leur offre l'IA dans l'exercice de leur profession.

### LOTTERIE NATIONALE TOGOLAISE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 5.000.000.000 FCFA  
RCCM TG-LFW-01-2022-M-07761

Lomé, le 20 NOV. 2023



### COMMUNIQUE DE LA LONATO

La Direction Générale de la Loterie Nationale Togolaise porte à la connaissance de la population en générale et des parieurs en particulier, qu'il lui a été donné de constater que certaines personnes se réclamant de son personnel, sélectionnent au hasard des numéros de téléphone et les intègrent à des groupes sur les réseaux sociaux nommés « LONATO TOGOLAIS ou LONATO VICTOIRE etc.. ». Une fois membre d'un de leurs groupes, ils tentent de leur faire croire qu'ils détiennent des numéros susceptibles de gagner aux tirages de la LONATO et leur demandent de payer pour les obtenir. Ils n'hésitent pas à afficher des tickets falsifiés considérés comme gagnants, des numéros de téléphones et des supposées pièces d'identité des organisateurs.

Ces agissements constituent de la pure arnaque.

La Loterie Nationale Togolaise informe les parieurs et la population qu'elle ne propose pas et n'a jamais eu à proposer des numéros gagnants à l'endroit des parieurs.

La LONATO décline toute responsabilité devant ces faits et invite toute la population et les parieurs, à plus de vigilance.

LA DIRECTION GENERALE



2470, Avenue de la Chance BP 895 LOME (Togo) Tél. : (+228) 22 53 57 00 Fax : (+228) 22 51 35 08 e-mail : lalonatog@gmail.com  
LONATO, votre maison de la chance toujours à votre disposition pour des jeux de hasard les plus souriants.

## DEPENSES BUDGETAIRES

## Un taux d'exécution de 65,85% à fin septembre 2023

**À fin septembre 2023, le taux d'exécution des charges du budget général, constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie, est de 65,85%, soit un montant de 1.286,34 milliards FCFA pour une prévision annuelle de 1.953,48 milliards FCFA. C'est ce qu'indique le rapport d'exécution du budget de l'Etat exercice 2023 à fin septembre. Par rapport à la même période de l'année 2022, les charges de l'Etat sont en hausse de 137,20 milliards FCFA, correspondant à un taux de progression de 11,94%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses en atténuation de recettes, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services et des dépenses de transfert.**

Eric J.

## Administration

Selon le ministère de l'économie et des finances à travers, le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2023, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 67,80% à la date du 30 septembre 2023. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

Au niveau de la Défense, le taux d'exécution des crédits de

paiement cumulés au titre du troisième trimestre de l'année 2023 s'élève à 76,21%, soit un montant de 88,13 milliards. Pour le compte de l'ordre et sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à la fin du troisième trimestre 2023 est de 69,41% pour une prévision de 22,05 milliards. En ce qui concerne les affaires économiques, les crédits de paiement inscrits au budget ont été exécutés à fin septembre 2023 à hauteur de 68,15%, soit 247,42 milliards pour une prévision de 363,05 milliards.

A la direction générale des fi-

nances et des budgets, on indique que les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 2,68 ; 5,66 et 5,65 milliards pour des prévisions de 17,61 ; 75,82 et 9,90 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 15,24 %, 7,46 % et 57,13 %.

Pour une prévision de 125,61 milliards, la fonction « santé » a été exécutée à fin septembre 2023 à hauteur de 28,56 milliards, soit un taux de 22,74%, au mo-

ment où les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés sous la période revue à hauteur de 67,76%, soit un montant de 149,87 milliards des crédits ordonnancés. La Protection sociale s'en sort avec un taux d'exécution de 23,64% des prévisions au 30 septembre 2023 pour se situer à 21,19 milliards de FCFA.

## Les grandes masses de dépenses

Le ministère de l'économie et des finances affirme qu'au titre du troisième trimestre 2023, les dépenses sont autorisées à 100%.

Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses de personnel et les dépenses de transfert ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 72,97% et 82,32%. Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent respectivement à 1.313,32 milliards et 1.286,34 milliards pour une prévision de

1.953,48 milliards, soit un taux d'exécution respectif de 67,23% et 65,85%. Les dépenses mandatées sont réglées à hauteur de 1.286 milliards, soit un taux d'exécution de 65,83%.

Au cours du troisième trimestre, le montant payé pour les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat s'élève à 131,24 milliards, soit un taux d'exécution de 91,82%. Le paiement des intérêts de la dette au 30 septembre 2023 a connu une hausse de 20,63% par rapport à son niveau (108,80 milliards) de la même période en 2022.

A en croire le Gouvernement, l'ordonnement des dépenses de personnel au 30 septembre 2023 se chiffre à 220,35 milliards, soit un taux d'exécution de 72,97% des prévisions annuelles arrêtées à 301,96 milliards. Comparé à la même période de 2022, où cet ordonnancement s'établis-

ait à 176,98 milliards, on note une augmentation de 43,37 milliards, soit un taux de variation de 24,51%. « **L'effectif du personnel ayant émargé sur le budget général au cours du troisième trimestre est passé de 59.940 agents le 1er juillet 2023 à 61.270 agents le 30 septembre 2023, soit une hausse de 2,22% de l'effectif due aux nouvelles recrutés** », fait-on savoir.

L'ensemble des dépenses en capital exécutées à fin septembre 2023 s'élève à 231,78 milliards pour une prévision de 609,60 milliards, soit un taux d'exécution de 38,02%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 220,45 milliards, soit une hausse de 5,14%. Les décaissements sur ressources internes à fin septembre 2023, s'élèvent à 68,75 milliards contre une prévision de 274,88 milliards, soit un taux d'exécution de 25,01%.

## PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT DES COMMUNES

## 26 Milliards FCFA d'appui de l'Allemagne pour les communes des Plateaux, Centrale et Kara

**Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'appui au financement des communes (PAFC), la Banque de développement allemande (KfW), met à la disposition du Togo, une aide financière de 20 millions d'Euros, soit plus de 26 milliards de FCFA pour le compte du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). 69 communes des régions des Plateaux, Centrale et de la Kara, sont concernées par ce financement qui va s'étendre sur la période 2024-2028. Il est destiné à la réalisation des infrastructures prioritaires. La quote-part du Gouvernement togolais s'élève à 305 000 euros.**

F. Woussou

Les documents ont été paraphés par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement Echange des documents entre le ministre de la décentralisation et de l'administration des territoires, Awaté Hodabalo et l'ambassadeur d'Allemagne au Togo, Dr. Claudius Frichbach. On notait la présence de la 2e vice-présidente du comité de gestion du Fonds d'appui aux collectivités territoria-

les (FACT), Mme Kouigan Yawa, du ministre délégué, Essomanam Edjéba, de la directrice de KfW, Mme Sonji Wassermann.

Selon la convention les communes seront elles-mêmes responsables de la sélection des investissements préalablement approuvées par les conseils municipaux dans les plans de développement locaux. Les communes recevront, par après, des appuis en renforcement des capacités en maîtrise d'ouvrages, afin d'assurer de manière efficace et auto-

nome le processus de planification, d'appel d'offres, de surveillance des travaux et de exploitation des infrastructures. Les domaines concernés par ce financement sont, les infrastructures, notamment les écoles, les centres de santé, les infrastructures marchandes, l'adduction d'eau potable ; le renforcement des capacités des communes en maîtrise d'ouvrage et l'appui au secrétariat technique du FACT.

Le financement servira aussi au développement de la capacité de maîtrise d'ouvrage des communes en matière des techniques de passation des marchés, et au renforcement des capacités du personnel de l'unité de gestion du secrétariat technique du FACT et en équipements informatiques et roulants.

Après des séances de sensibilisation et d'informations sur le



projet, des appels à projets seront lancés annuellement pour vous permettre aux communes éligibles de soumettre leurs dossiers de projets. « **Cette nouvelle approche à l'avantage de permettre la réalisation des projets avec un horizon de programmation et d'exécution qui pren-**

**dra en compte les aspirations de nos populations** », a souligné le ministre en charge de la Décentralisation, Col Awaté Hodabalo. L'autorité a invité les communes bénéficiaires à s'approprier les bonnes pratiques en matière de bonne gouvernance locale et de gestion efficace des

affaires communales.

Dr Claudius Fischbach, l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, a réaffirmé l'engagement de son pays, l'Allemagne, un pays avec une longue tradition de fédéralisme, à accompagner le processus de décentralisation au Togo

## FOIRE DIFEZI ACTE 3

## Le comité d'organisation à pied d'œuvre pour Sokodé du 10 au 24 Janvier 2024

F. Woussou

**La 3ème édition de la foire des rencontres commerciales DIFEZI qui est prévue à Sokodé du 10 au 24 Janvier 2024 est déjà sur les rails. Cette manifestation foraine qui s'annonce riche en échanges commerciaux et culturels commence à être expliquée aux populations de la région centrale. Environ 200 stands seront dressés dans l'enceinte du stade municipal de la ville de Sokodé. L'évènement sera placé sous le thème de l'harmonie et la cohésion sociale.**

Depuis le 15 Novembre, la présidente du comité d'organisation et son équipe sillonnent les localités pour rallier le plus grand nombre d'opérateurs économiques de la région à cette noble cause. Ceux de la ville de Blitta et de Sotouboua ont eu le privilège d'écouter Awa Adétchessi, la promotrice de la foire DIFEZI, sur les opportunités offertes aux entrepreneurs et autres opérateurs économiques qui y participeront. Les exemples des deux premières éditions ont édifié plus d'un. « **C'est un grand rendez-vous d'affaires, de partages d'expériences et de partena-**



Une séance de travail avec les quelques opérateurs économiques

**riats fructueux entre les opérateurs économiques de la région centrale, du Togo et de tous les horizons. Une occasion unique où l'art et la cul-**

**ture se rencontrent pour célébrer la diversité créative de notre pays le Togo** », a expliqué la promotrice.

Cette 3ème édition de la Foire

Difezi va coïncider avec la célébration de la fête traditionnelle Adossa-Gadao dans la communauté Tém. Raison pour laquelle, plusieurs nouveaux secteurs d'activités dont le tourisme seront intégrés à l'organisation de cette édition. On indique que quelques sites touristiques sont déjà identifiés dans la région centrale à cet effet. **Mohamed Kourouma**, entrepreneur, représentant des petites et moyennes entreprises ; petites et moyennes industries de la région centrale est devenu co-organisateur de cette Foire, après sa participation à l'édition de l'année der-

nière et surtout, au vu des bénéfices en tous genres engrangés. « **C'est vrai que l'année passée j'avais participé à cette Foire qui m'a apporté beaucoup de choses, j'ai vu l'intérêt cette année de m'impliquer davantage. On veut vraiment que les conditions soient favorables pour tous les entrepreneurs** », a-t-il déclaré.

La tournée du comité d'organisation se poursuit dans les autres localités de la région centrale pour une réussite assurée de la 3è édition de la foire DIFEZI à Sokodé.

FOOTBALL/ELIM CDM 2026 / TOGO-SENEGAL

**David Henen : " Le douzième homme sera très important "**

Alors que l'équipe nationale reçoit le Sénégal aujourd'hui en match comptant pour la 2e journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, tous les joueurs se tournent vers le public et comptent sur eux pour les pousser à la victoire. Henen, l'attaquant togolais David Henen s'est exprimé sur le sujet.

**Hervé A.**

D'entrée Henen a évoqué l'atmosphère qui règne dans le groupe avec l'arrivée des deux nouveaux joueurs : "Le groupe vit bien, on se renforce donc c'est encore mieux. Quand il y a de la concurrence ça veut tout dire, ça veut dire que le groupe est en train de monter en puissance et ça fait plaisir de voir ça. Maintenant, on se sent bien, on sait que ça va être un gros combat et le plus important c'est que tout le monde est positif et on voit le sourire sur la tête de tout le monde donc ça c'est positif", a laissé entendre le joueur de KV Kortrijk de Belgique avant de renchérir avec la question de l'efficacité de l'équipe devant les buts :

"Je pense si on arrive à finir nos actions, on n'a pas besoin de 10 occasions pour marquer, je pense que c'est quelque chose qui pourrait nous aider parce que je pense qu'on commence à devenir solide dans le milieu de terrain et défensivement donc je pense que c'est le seul point à travailler parce que même tactiquement on arrive à changer de formation aussi vite, on comprend la tactique."

Pour terminer David Henen a souligné la nécessité d'avoir le public sportif togolais lors de cette rencontre : "On aura be-



soin d'eux, il faut que le stade de Kégué soit un temple de guerre, ça va être une guerre de gladiateurs. On sait le Sénégal c'est l'une des meilleures équipes en Afrique et le douzième homme sera très important mardi soir."

Notons que dans ce groupe, le Soudan a créé la sensation dimanche en battant la RD Congo 1-0. Quatre jours après sa victoire à domicile devant la Mauritanie (2-0), la RD Congo a chuté face au Soudan (1-0) au Martyrs of February Stadium de Benina, en Libye, pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde 2026. Après un important déchet en attaque, les Léopards ont subi un coup du sort, à travers un but contre son camp en fin de match. Pas de quoi rassurer les hommes de Sé-

bastien Desabre avant la CAN 2023.

Si le premier tir du match était soudanais (2e), la domination était, du côté des Léopards. Une domination cependant stérile, puisqu'aucune des tentatives congolaises ne faisaient mouche. À commencer par cette reprise de la tête au premier poteau, à la retombée d'un corner botté du coin gauche et qui traversait la surface (6e). S'ensuivaient un centre dangereux provenant toujours de la gauche, dégagé en catastrophe par un défenseur soudanais au premier poteau (17e), puis un coup de casque de Yoane Wissa loupant le cadre suite à un centre de la droite (38e).

Pendant ce temps, le Soudan, acculé dans son camp depuis sa première frappe en direction du but adverse, s'était procuré

la première grosse occasion de la rencontre grâce à Salah Adil, lequel reprenait au-dessus un centre de Yasir Mozamil depuis la droite (35e). Et lorsque les hommes de Desabre parvenaient à cadrer, Ali Eshrein claquait le cuir en corner, sur sa droite, rattrapant de belle manière sa perte de balle précédente dans la surface, laquelle aurait pu coûter cher sans le secours de ses défenseurs (45e). Le portier d'Al-Hilal (Soudan) faisait de nouveau barrage en début de seconde période, face à Gédéon Kalulu, auteur d'une frappe à bout portant au premier poteau, près de la sortie de but à droite (49e).

Trop imprécis dans la surface adverse et parfois exposés aux contres adverses, les Léopards se faisaient surprendre en fin de match, sur un but contre son camp de Charles Pickel. À la suite d'un corner soudanais botté de la droite, le milieu défensif de Cremonese voyait le ballon boxé par Lionel Mpsi-Nzau rebondir dans son dos puis prendre la direction des filets (1-0, 79e).

Un coup sur la tête des Congolais qui se voient provisoirement relégués à la troisième place dans le groupe B. Les Soudanais, eux, confisquent la première place au Sénégal, provisoirement 2e avant sa rencontre face au Togo mardi à Lomé.

COTE D'IVOIRE/

**Sébastien Haller : " Aller en Coupe du Monde ? Je veux rendre cela possible "**

En cette période de qualifications africaines au Mondial 2026, la FIFA a rencontré Sébastien Haller, l'attaquant de la Côte d'Ivoire, qui se livre sur ses ambitions pour la prochaine Coupe du Monde de la FIFA.

Un éloignement qui n'a freiné ni les ambitions ni les objectifs du buteur, parmi lesquels celui de participer à la Coupe du Monde de la FIFA 26™, qui aura lieu aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Le dernier pays cité est bien connu de l'ex-Auxerrois. En effet, le natif de Ris Orangis y a déjà disputé un Mondial, celui des U-17 en 2011 avec l'équipe de France.

Dans cette compétition, il a d'ailleurs rencontré la Côte d'Ivoire, son pays d'origine, en huitième de finale (succès tricolore 3-2). Plus d'une décennie plus tard, le joueur du Borussia Dortmund est désormais le fer de lance de l'attaque ivoirienne et ambitionne d'amener sa sélection aux Amériques.

Sébastien, vous avez déclaré récemment que vous avez ressenti un pincement au cœur de ne pas voir la Côte d'Ivoire au Qatar pour la Coupe du Monde 2022.

Oui effectivement ! Cela relève plus de la frustration de se dire qu'on a manqué quelque chose. J'avais de gros regrets par rapport à notre campagne de qualifications. En plus, j'ai eu l'occasion de me ren-

dre au Qatar, de voir l'ambiance, et d'assister à des matches. Cela a encore plus amplifié ce sentiment.

La plupart des observateurs du football africain disent que la phase qualificative pour un Mondial est la plus rude des compétitions. En quoi est-ce si difficile ?

Il y a plusieurs facteurs à prendre compte aujourd'hui. Toutes les équipes travaillent pour être au niveau. On assiste à un nivellement vers le haut du football africain. Il faut dire également que gagner à l'extérieur en Afrique, c'est très compliqué. Il faut aussi faire face aux aléas de la météo, garder une fraîcheur physique pendant les déplacements dans ce vaste continent. Quand on additionne tout cela, on se rend compte que c'est très compliqué d'obtenir une victoire en Afrique et quand c'est le cas, elle n'est que plus belle.

Quels sont les ingrédients qu'une équipe doit absolument avoir pour sortir vainqueur de cette campagne qualificative ?

Il faut beaucoup de concentration. Vous savez, ce processus de qualifications est long et on peut s'éparpiller très facilement. Le mental a son importance car tout peut changer très vite. On doit maintenir le cap. Parfois, il est bon de prendre le moins de risques possibles pour garantir le résultat

l'objectif, tout en se montrant audacieux dans les phases cruciales et dans le dernier tiers du terrain.

La Côte d'Ivoire a participé à trois Coupes du Monde, en 2006, 2010 et 2014. Quand vous rencontrez d'anciens joueurs qui ont disputé ces Mondiaux, comment décrivent-ils ces moments ?

Ils disent que c'est une expérience incroyable. Les anciens sont aussi partagés car ils se disent que les équipes ivoiriennes présentes en Coupe du Monde méritaient d'aller plus loin dans la compétition. Trois fois, les Éléphants étaient au Mondial et trois fois, ils ont été éliminés au premier tour. Cela ne reflète pas le niveau que ces équipes avaient à l'époque. C'est un sentiment mélangé entre de la fierté, du bonheur mais aussi de l'amertume.

Avec tout ce que vous avez vécu, que représenterait une qualification en Coupe du Monde ?

C'est un des objectifs que je me suis fixé. Je veux participer à la phase finale de la Coupe du Monde en 2026. Ce serait une étape de plus dans ma carrière. Je pourrais me dire que j'ai fait ce que je devais faire, et être fier du chemin que j'ai parcouru. Quand j'ai commencé le foot, je ne me suis pas forcément dit que j'al-

lais participer à une Coupe du Monde. Désormais, j'ai envie de rendre ça possible.



lais participer à une Coupe du Monde. Désormais, j'ai envie de rendre ça possible.

Quels sont vos plus beaux souvenirs de Coupe du Monde ?

J'ai joué le Mondial U-17 au Mexique en 2011. Je jouais sous les couleurs de la France. Nous avons commencé notre campagne par une victoire contre l'Argentine 3-0, j'avais inscrit le deuxième but. Puis, en huitième de finale, nous rencontrons la Côte d'Ivoire. Certains de mes "adversaires" sont devenus mes coéquipiers en sélection. C'était un moment incroyable car la Côte d'Ivoire c'est aussi mon pays et mes racines. La France avait gagné 3-2 ce jour-là. Mes plus grands souvenirs de Coupe du Monde, ce sont ces moments où toute la famille se réunit pour voir les matches de la Côte d'Ivoire, et la joie autour de ça.

EUROPE/

**La cascade de blessures va coûter cher à la FIFA !**

Réservée aux qualifications pour l'Euro 2024 ou la Coupe du Monde 2026, cette fenêtre internationale a causé des dégâts considérables pour la santé de nombreux joueurs. Le dernier exemple date de dimanche soir où l'Espagne a perdu son milieu de terrain Gavi face à la Géorgie.

Le FC Barcelone a officiellement communiqué sur la blessure de son joueur, pour lequel la saison semble d'ores et déjà finie. Mais Gavi n'est pas le seul à connaître des pépins physiques ces derniers jours puisque Mikel Oyarzabal, Eduardo Camavinga, Marcus Rashford, mais encore Erling Haaland, vont devoir passer quelques

temps à l'infirmerie.

Si les clubs vont payer l'addition sportivement, c'est aussi la FIFA qui va passer à la caisse. En effet, l'instance dirigeante du foot mondial a un programme visant à protéger les clubs. Celui-ci stipule qu'un joueur qui se blesse lors d'une rencontre organisée par la FIFA, peut mener à une compensation financière pour son club si l'intéressé ne retrouve pas les terrains dans les 28 jours.

Du coup, certains clubs vont en bénéficier et ça va coûter cher ! Par exemple pour Gavi, le FC Barcelone pourrait recevoir entre 4 et 5 M€ de compensation, car le joueur est out au moins pour les 6 prochains mois ! L'autre club espa-

gnol touché par de longues blessures, c'est le Real Madrid avec Camavinga et Vinicius ! Pour l'international français, les Merengues vont toucher 600 000€ jusqu'à sa reprise de l'entraînement soit près de 20 548€ par jour d'absence. Une somme qui couvre la totalité de son salaire mensuel, qui est de 500 000€ par mois... plus un petit extra pour le désagrément.

Pour Vinicius Jr, ça sera un peu plus : 863 016€ pour les deux mois d'absence du joueur. On se rappelle d'ailleurs que la FIFA va aussi payer près de 7,5 M€ à Al-Hilal, le club de Neymar ! Le Brésilien a lui été touché lors de la dernière trêve internationale et sa saison est déjà ter-



minée. Le club saoudien aura donc droit au maximum prévu par le programme de la FIFA. Sur ces cas précis, c'est près de 14 M€ qui vont être déboursés par l'instance dirigeante. Cette compensation financière ne devrait quant à elle rien changer à la frustration actuellement ressentie par les clubs.

**BREVES****L'Afrique a choisi son président**

Pas de répit pour Umar Kremlev. Présent jeudi dernier à Paris pour une conférence de presse dans un palace de la capitale, le président de la Fédération internationale de boxe (IBA) a enchaîné sans transition avec une étape à Addis Abeba, en Ethiopie. Au menu de sa visite : le congrès électif de la Confédération africaine de boxe (AFBC).

Seul candidat en lice, après le retrait des autres postulants, l'Ethiopien Berhanu Eyassu Wossen (photo ci-dessus, avec Umar Kremlev) a été élu par acclamation président de l'instance continentale. Il succède au Camerounais Bertrand Mendouga, arrivé au pouvoir en 2022 mais suspendu en août dernier par la commission d'éthique de l'IBA. Au total, 44 pays étaient présents au congrès sur les 46 nations membres de l'AFBC.

L'élection devait initialement se tenir le mois dernier à Durban, en Afrique du Sud. Mais le congrès a été reporté, et délocalisé en Ethiopie, à la suite de l'opposition d'un collectif de trente nations africaines à la liste des candidats à la présidence de l'instance africaine, validée un mois plus tôt par la commission des nominations de l'Unité indépendante d'intégrité de la boxe (BIU).

**Le TAS entend prendre son temps**

Les Russes le savent depuis longtemps : le temps ne joue pas en leur faveur dans leur campagne pour retrouver leur place dans le mouvement olympique. Preuve leur en a encore été apportée en fin de semaine passée en marge de la réunion à Montréal du comité exécutif et du conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Interrogé en conférence de presse, le directeur général de l'AMA, Olivier Niggli, a expliqué que l'appel de l'Agence russe antidopage (RUSADA) devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) contre sa suspension ne serait pas traité dans les prochaines semaines. " L'affaire a été soumise au TAS et sera examinée dans les 6 à 12 prochains mois ", a-t-il expliqué, cité par l'agence TASS.

Pour rappel, l'AMA a annoncé le 22 septembre dernier que RUSADA n'était pas conforme au Code mondial antidopage. Moins d'un mois plus tard, la directrice générale de l'agence russe, Veronika Loginova, a fait savoir qu'elle allait contester cette décision.

**Le budget est à la hausse**

La réunion s'annonçait intense. Elle a tenu ses promesses. En deux jours, en fin de semaine passée (16 et 17 novembre), l'Agence mondiale antidopage a réuni à Montréal (Canada) son comité exécutif et son conseil de fondation. L'occasion pour l'AMA de prendre une longue série de décisions et de résolutions.

Parmi elles, la décision de déclarer non conforme trois organisations nationales antidopage, coupables de ne pas respecter le Code mondial antidopage : le Venezuela, la Nigeria et la Tunisie. Deux autres pays, le Cambodge et les Bahamas, ont été placés sur la " liste de surveillance ", avec un délai de quatre mois pour se mettre en conformité. L'AMA a également décidé de maintenir son bureau régional en Afrique du Sud, où il est installé depuis 2003. Un appel d'offres avait été lancé au printemps dernier.

Trois pays y ont répondu : l'Égypte, le Maroc et l'Afrique du Sud. Mais après analyse des dossiers, le comité exécutif de l'Agence a finalement décidé de retenir l'offre sud-africaine, et de poursuivre les discussions avec les autorités politiques pour maintenir le bureau régional au Cap.

À Montréal, la semaine passée, l'AMA a également officialisé la nomination de François Emmanuel Leclaire comme nouveau superviseur indépendant de son département Intelligence et Investigations, où il remplacera le Suisse Jacques Antenen. Enfin, le conseil de fondation a adopté le budget 2024 de l'AMA. Il se monte à 54 493 760 dollars, en hausse de 6 % par rapport à l'année 2023.

**L'édition 2026 pourrait être repoussée**

La prochaine édition des Jeux du Commonwealth sera-t-elle repoussée d'une année ? Le scénario est désormais sur la table. Et il pourrait bien y rester. Réunie cette semaine en assemblée générale à Singapour, la Fédération des Jeux du Commonwealth (CGF) a planché longuement sur le dossier de l'édition 2026 de l'événement multisport, initialement attribué au Victoria, mais désormais sans hôte depuis le renoncement en juillet dernier de l'état australien.

Katie Sadleir, la directrice exécutive de la CGF, l'a expliqué aux médias : les discussions se poursuivent avec l'Australie pour trouver une alternative au Victoria, mais elle devra obtenir un soutien et des garanties du gouvernement.

Pas gagné d'avance. La Britannique a également reconnu l'existence de conversation avec " trois autres régions ", mais sans les nommer, se contentant de préciser que ces échanges en étaient à un stade préliminaire. Dans tous les cas, les choses avancent lentement, et aucune décision ne sera prise avant le début de l'année prochaine. Le délai devenant alors très court pour 2026, la CGF reconnaît étudier sérieusement la possibilité de décaler d'une année la prochaine édition.

**La Russie pourrait marquer des points**

L'information est à prendre avec des précautions. A en croire le sélectionneur de l'équipe russe de football, la rencontre amicale prévue la semaine prochaine entre la Russie et Cuba sera prise en compte par la FIFA et distribuera des points pour le classement mondial. Valery Karpin l'a assuré mercredi 15 janvier face aux médias : " Il y aura six remplacements pendant le match, ce qui signifie que la rencontre sera officiellement prise en compte dans le classement mondial de la FIFA."

Le match amical entre la Russie et Cuba sera disputé le 20 novembre à Volgograd, au sud de la Russie, dans un stade de 45 000 places construit pour la Coupe du Monde en 2018. Il avait accueilli quatre matchs de la phase de groupes. Depuis sa suspension par la FIFA et l'UEFA, décidée en février 2022, la Russie a multiplié les rencontres amicales, mais sans pouvoir disputer la moindre compétition officielle.

Elle a notamment rencontré le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, l'Iran, l'Irak, et plus récemment le Cameroun et le Kenya. Malgré sa suspension, elle figure toujours au classement mondial de la FIFA, où elle occupe actuellement la 39ème place.

## PARTENARIAT UE - OEACP

## Signature d'un nouvel accord, «provisoirement» en vigueur le 1er janvier 2024

Late Pater

L'Union européenne (UE) et ses États membres ont signé, ce 15 novembre 2023 à Apia (capitale des Samoa), avec les membres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), un nouvel accord de partenariat qui servira de cadre juridique global à leurs relations pour les vingt prochaines années. Cet accord succède à l'accord de Cotonou et sera dénommé l'«accord de Samoa». Cet accord couvre des thèmes tels que le développement et la croissance durables, les droits de l'homme ou encore la paix et la sécurité. La dénomination de l'accord a été arrêtée lors de la 46<sup>ème</sup> session du Conseil des ministres ACP-UE, qui s'est tenue juste avant la cérémonie de signature, également au Samoa.

Le nouvel accord de partenariat établit des principes communs et couvre les domaines prioritaires suivants : droits de l'homme, démocratie et gouvernance ; paix et sécurité ; développement humain et social ; croissance et développement économiques inclusifs et durables ; durabilité environnementale et changement climatique ; migrations et mobilité. L'accord comporte un socle commun applicable à l'en-

semble des parties, combiné à trois protocoles régionaux pour l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique, l'accent étant mis sur les besoins spécifiques de chaque région. Les 27 États membres de l'UE et les 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique représentent ensemble plus de deux milliards de personnes et plus de la moitié des sièges aux Nations Unies. Les parties à ce nouvel accord seront mieux à même de répondre aux besoins qui se font jour et aux défis mondiaux, tels que le changement climatique, la gouvernance des océans, les migrations, la santé, la paix et la sécurité.

L'accord s'appliquera **provisoirement à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024**, dans l'attente de l'achèvement des procédures nécessaires à son entrée en vigueur. Il entrera donc en vigueur après approbation du Parlement européen et ratification par les parties, c'est-à-dire tous les États membres de l'UE et au moins deux tiers des membres de l'OEACP. La signature et l'application provisoire de l'accord sont sans préjudice de l'exercice par les États membres de leurs compétences nationales, en particulier dans les domaines de la coopération au développement, de l'éducation et de la migration conformément aux traités, et



Robert Dussey et Jutta Urpilainen, après la signature

n'affectent pas les responsabilités des États membres conformément aux traités. L'accord précise, dans sa généralité et dans les protocoles régionaux, des dispositions qui ne sont pas appliquées à titre provisoire, comme la perception des recettes fiscales, les dépenses militaires, les systèmes pénitentiaires, la gestion de la dette publique, l'augmentation des liaisons et de la fréquence des services aériens, les investissements étrangers (investissements de portefeuille ou toute autre forme d'in-

vestissement non direct).

Le partenariat ACP-UE est l'un des cadres de coopération les plus anciens et les plus complets entre l'UE et des pays tiers. Le précédent cadre juridique du partenariat, l'accord de Cotonou, a été signé en 2000. Les négociations post-Cotonou ont débuté en septembre 2018, sous la direction du commissaire Neven Mimica, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. En décembre 2020, les négociateurs sont parvenus à un accord politique sur un nou-

vel accord de partenariat qui doit succéder à l'accord de Cotonou. Les négociateurs en chef – Jutta Urpilainen, commissaire aux partenariats internationaux, pour l'UE, et Robert Dussey, ministre togolais des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, pour l'OEACP – ont paraphé le nouvel accord le 15 avril 2021. Le 20 juillet 2023, le Conseil a adopté une décision relative à la signature et à l'application provisoire de l'accord.

L'accord de partenariat reflète à la fois les relations historiquement étroites et des liens de plus en plus forts entre l'UE et ses États membres, d'une part, et les membres de l'OEACP, d'autre part, et leur désir de renforcer encore davantage et d'étendre leurs relations d'une manière ambitieuse et innovante. Il redéfinit les relations, y compris les priorités et les méthodes de travail dans les différents domaines d'action sur lesquels porte l'accord. Dans ce sens, Robert Dussey est clair, au moment de signer : «en Afrique, la demande de changement de paradigme dans les relations Europe-Afrique est aujourd'hui très forte et l'application du nouvel accord devra tenir compte de cette exigence. L'Afrique est en profonde mutation dans un monde lui-

même en mutation, et l'Europe doit tenir compte de cette nouvelle donne dans son nouveau rapport avec l'Afrique. Le partenariat OEACP-UE que nous voulons doit être véritablement celui de nos peuples. Il doit être en phase dans son opérationnalité avec des attentes d'indépendance, de respect, de dignité, de justice et d'équité des peuples d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Si le partenariat n'intègre pas ces attentes légitimes de nos peuples, il ne pourra pas tenir ses promesses. Nous avons besoin d'un profond sens d'écoute et de responsabilité dans l'application du nouvel Accord. Notre partenariat mourra ou survivra de cet Accord et tout dépend de notre capacité à l'appliquer avec pragmatisme dans un nouveau schéma de comportement et un nouvel état d'esprit». Jutta Urpilainen, de son côté, fait la promesse : «nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour exploiter le pouvoir collectif de nos quatre régions. L'UE et ses États membres – en tant qu'Équipe Europe – ont lancé des trains de mesures d'investissement ambitieux dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» dans les trois régions et nous nous efforçons de les mettre en œuvre».

## JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

## L'Unicef et Plan Togo offre du matériel et des vivres

Un important lot de matériels et de vivres ont été offerts au Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation par le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef) au Togo et Plan International Togo à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Plan International Togo a offert les vivres et non vivres et l'UNICEF des tricycles, des motos, du matériel informatique et d'autres articles essentiels pour l'animation des espaces amis enfants dont des kits récréatifs.

F. Woussou

Le don en vivre et en non-vivres est destiné aux enfants du Centre de Référence d'Orientation et de Prise en charge des Enfants en situation Difficile (CROPESDI /ALLO 2011) et l'ONG ANGE tandis que le don en matériel roulant, les tablettes pour la collecte des données actualisées, le matériel ludique et de prises en charge psychosociale est destiné aux directions régionales du Ministère de l'Action sociale. La valeur totale de ces articles s'élève à 54 529 313 FCFA soit près de 90,000 \$US. « Cette remise de dons vise à soutenir les efforts du Gouvernement en faveur des enfants les plus vulnérables, notamment à améliorer la qualité de vie et le bien-être des enfants bénéficiaires des interventions conduites par le Ministère de l'Action sociale », indique-t-on.

Adjovi Lolonyo APEDOH-ANAKOMA, la Ministre de l'Ac-

tion Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, s'est félicité de ce partenariat tripartite avec l'UNICEF et Plan International Togo qui vise à renforcer les actions menées pour réaliser les objectifs de la Feuille de route Gouvernementale 2025 en faveur des enfants les plus vulnérables.

Il est à rappeler que lors du lancement des activités devant marquer la célébration de la journée mondiale de l'enfance au Togo, un bilan de la mise en œuvre de la Convention Relative aux Droits de l'Enfant (CDE), a été présenté. A cette occasion, la ministre APEDOH-ANAKOMA a présenté les bons points du Togo en matière des droits de l'enfant : le taux de morbidité chez les enfants de moins de 5 ans a reculé de 71 à 64,4% pour 1000 naissances vivants entre 2017 et 2020, ce qui est inférieur à la moyenne constatée dans les pays subsahariens ; le taux brut de scolarisation de l'enseignement primaire est passé de 90,9

à 119,5% accompagné d'une quasi-parité filles-garçons ; l'abandon des pratiques préjudiciables aux droits des enfants comme le mariage des enfants et de renforcer l'enregistrement des naissances qui est passé de 82,9% en 2017 à 87% en 2021.

En ce qui concerne ce dernier point, lors de la déclaration sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et du protocole facultatif relatif à l'implication des enfants dans les conflits armés à la 94<sup>ème</sup> session du Comité de droits de l'enfant



tenue à Genève en Septembre, la ministre a informé que le Togo compte 1139 centres d'état civil majoritairement installés dans

les cantons et villages ainsi que dans des centres de santé en vue de rapprocher les services de l'état civil des usagers.

« L'adoption en septembre 2020 de la loi relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo est une mesure qui permettra d'attribuer à toute personne physique togolaise ou résident au Togo, un numéro d'identification unique (NIU). Grâce à ce mécanisme d'identification fiable et sûr, l'Etat peut s'assurer de l'efficacité des projets/programmes destinés à une population cible ou encore mettre en place de nouveaux services sociaux comme la couverture maladie universelle, le registre social unique et la digitalisation de l'état civil par exemple », a ajouté l'officielle togolaise.

## POURCENTAGE DE PRÉLÈVEMENT DE L'INAM

## Plaidoyer des personnes âgées pour la réduction

Late Pater

Merci, mais... C'est le ressenti des personnes âgées de la Kozah regroupées au sein du Conseil préfectoral consultatif des personnes âgées (CPPA) que reprend l'Agence togolaise de presse (ATOP). En célébrant

la journée internationale des personnes âgées, le 15 novembre 2023 à Kara, les vieux disent être reconnaissants au président Faure Gnassingbé et son gouvernement pour les efforts entrepris au profit des personnes âgées, notamment le paiement régulier de leur pension. Ils re-

mercient pour la revalorisation des pensions, de l'âge de départ à la retraite et pour la construction du centre des personnes du 3<sup>ème</sup> âge de la Kozah.

Comme doléances, ils demandent la prise en charge de tous les produits pharmaceutiques prescrits aux personnes âgées

assurées à l'Institut national d'assurance maladie (INAM) et le complément des allocations de départ à la retraite jusqu'à douze (12) mois pour permettre aux retraités qui ne les ont pas perçus, de les toucher tout comme les autres.

## DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES INNOVANTES EN AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

### Les 1<sup>ers</sup> bénéficiaires du projet DTIRSA et leurs idées

#### Late Pater

Le premier appel à candidatures du projet Développement de technologies innovantes en agriculture et élevage pour la résilience des systèmes alimentaires (DTIRSA) de l'ITRA a retenu cinq jeunes innovateurs togolais. Avec une subvention de 6.500 euros, chacun, ils promettent, par leurs recherches, d'apporter des innovations agricoles axées sur les synergies positives entre l'agriculture, le climat, l'eau, l'énergie et la biodiversité. Ce projet novateur est une avancée pour renforcer la sécurité alimentaire au Togo tout en favorisant le développement technologique et l'innovation dans le secteur agricole. Il démontre l'engagement de la communauté francophone à promouvoir des solutions durables pour les défis agricoles et environnementaux.

Au moment où les jeunes innovateurs ont commencé par bénéficier de la subvention, l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) dévoile ces cinq premiers bénéficiaires et leur projet. Ainsi, avec «Amélioration des rendements du riz à travers une gestion efficace de la symbiose mycorhizienne», Kadanga Pana se concentre sur le renforcement de la résistance du riz aux conditions de manque d'eau et l'amélioration des rendements du riz, tout en minimisant l'utilisation des engrais et pesticides chimiques. Le projet de Lare Lamboni – «Valorisation énergétique et agricole des sous-

produits issus de l'élevage et de la transformation des volailles» – vise à collecter les déjections animales et les sous-produits de l'industrie avicole pour les transformer en biogaz grâce à une technologie de digestion anaérobie. Douhadji Ameyo Carla, de son côté, avec son idée «Mise au point d'un complexe antibiotique-anticoccidien-vermifuge naturel pour la prévention et le traitement des maladies aviaires d'origine bactérienne et parasitaire», ambitionne de produire un cocktail de poudre de feuilles de Moringa oleifera, d'Azadirachta indica et des graines de Carica papaya qui sera utilisé dans la prévention et le traitement des maladies aviaires d'origine parasitaire et bactérienne. Ayanou Kossi, lui, propose d'apporter un appui technique aux éleveurs en mettant à leur disposition des informations techniques actualisées (itinéraire technique d'élevage, prophylaxie, établissement d'un diagnostic des maladies, mesures d'hygiène et de biosécurité etc.). Son projet est «Assistance numérique aux aviculteurs à la valorisation des itinéraires techniques pour une intensification durable des systèmes d'élevages». Enfin, Meteyake Hérouwé a décroché sa subvention grâce au projet «Détermination du taux optimal d'incorporation d'un complément minéral vitaminé à base de coquille d'œuf CMV-co et de feuilles de Cymbopogon citratus dans l'alimentation des poulets élevés en climat chaud». Le bénéficiaire va se pen-

cher sur la valorisation de la coquille d'œuf associé aux feuilles de Cymbopogon citratus dans l'alimentation des poulets. Ceci permettra, d'après lui, d'assainir l'environnement en enlevant les coquilles d'œufs jetées dans la nature par les couvoirs et la population. Ces coquilles d'œufs constituent une pol-

lution par les odeurs qu'elles dégagent quand elles sont pourries.

Le projet DTIRSA de l'ITRA est appuyé financièrement par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD), organe subsidiaire de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et du Gouvernement du Québec dans le

cadre du projet Nexus. Le programme Nexus favorise l'adaptation et résilience climatiques des populations francophones vulnérables, notamment les jeunes et les femmes. Son objectif est de promouvoir les éco-innovations frugales et bonnes pratiques de gestion et de valorisation durables des ressources na-

tuelles (eau, énergie, biodiversité) pour soutenir la sécurité alimentaire de 10 pays francophones grâce à une agriculture intégrée et durable. Mis en œuvre de janvier 2023 à décembre 2024, Nexus soutient la protection de l'environnement, la réduction de la pauvreté et la sécurité huma-

## AFRIQUE/ TRAFIC D'IVOIRE

### Environ 50 000 éléphants tués par an

#### Etonam Sossou

Les défenses d'éléphants sont très prisées en Extrême-Orient, notamment en Chine, au Viet Nam, aux Philippines et en Malaisie, où elles sont utilisées comme objets décoratifs et religieux. Aussi, les saisies massives d'ivoire suite à des opérations d'arrestations, dont celles du réseau EAGLE, ne dissuadent pas ni les braconniers et les trafiquants des grands réseaux. Selon les recherches d'Eléphants in the Dust, les grands acheteurs de l'ivoire, qui comprennent des défenses de centaines d'éléphants expédiées d'une seule traite, indiquent «une mainmise croissante des réseaux criminels extrêmement organisés» sur le trafic d'ivoire. «Ces réseaux criminels agissent avec une relative impunité, presque rien ne permet d'affirmer qu'ils sont activement arrêtés, poursuivis ou condamnés», précise un rapport de Wildlife. De plus, la prépondérance des marchés d'ivoire non réglementés dans

de nombreuses villes africaines, associée au nombre croissant de ressortissants asiatiques résidant en Afrique, favorise le développement du commerce illégal de l'ivoire à l'extérieur du continent. En mars de cette année par exemple, les agents de l'Office Central de Répression du Trafic Illicite de Drogue et du Blanchiment (OCRTIDB) appuyés par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo ont procédé à l'interpellation de quatre présumés trafiquants le 10 mars 2023, au moment où ils s'apprétaient à conclure la vente de sept grosses défenses d'éléphants. Une perquisition immédiate au lieu de stockage de ces produits illicites, a permis de saisir douze autres grosses défenses d'éléphants, dont cinq sculptées et polies, deux petites pointes d'ivoire, treize statuettes en ivoires, un collier en ivoire, deux peaux de félins dont le lion, deux mandibules qui semblent être celles d'être humain et une tête de phaco-



chère.

De même, l'ONG anti-braconnage Conservation Justice qui a aidé la police locale à traquer les trafiquants dans le centre-ouest du pays. L'ivoire estimé à 62 millions de FCFA devait être acheminé vers le Cameroun pour finir sur le marché asiatique. Au total 120 kg d'ivoire d'éléphants en plus de 18 munitions de calibre 458 ont été saisis après une minutieuse et longue fouille du véhicule des trafiquants présumés par les éléments de la police. Ces derniers

étaient en partance pour les villes frontalières avec le Cameroun voisin, un pays de transit pour l'ivoire en destination de l'Asie.

L'Afrique du Sud comprend toujours la majorité des éléphants d'Afrique, avec près de 55 % des éléphants connus sur le continent. L'Afrique de l'Est en compte 28 %, et l'Afrique centrale 16 %. En Afrique de l'Ouest, moins de 2 % des éléphants connus du continent se répartissent dans 13 pays.

La pauvreté et la faible gouvernance, ainsi que la demande d'ivoire illégal dans les pays consommateurs sont trois facteurs clés que l'on peut lier à des niveaux plus élevés de braconnage. Les chiffres totaux du braconnage sont plus faibles en 2013 qu'en 2012 et 2011, mais continuent à dépasser les 20 000 éléphants. Selon un récent rapport de WWF, de tels niveaux de braconnage mènent à un déclin continu de la population globale de l'éléphant d'Afrique.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
VENDREDI 17 - 11 - 2023	LOTO KADOO		<b>LOME ET SOUTOUBOUA ENREGISTRENT DES MILLIONNAIRES A L'ISSUE DU TIRAGE N°778 DE LOTO KADOO</b> Le tirage de <b>Loto Kadoo</b> du <b>vendredi 17 novembre 2023</b> a fait sur l'ensemble du pays, des milliers de gagnants de divers types de lots. En termes de gros lots, c'est à <b>LOME</b> et à <b>SOUTOUBOUA</b> que des gagnants ont été enregistrés. Ainsi, @ <b>A LOME</b> : * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA a été remporté sur le point de vente 90142. <b>A l'intérieur du pays,</b> @ <b>A SOUTOUBOUA</b> : * Un (01) gros lot de 1.498.000 FCFA a été remporté sur le point de vente 10301. La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO KING		<b>LE TIRAGE N°20 DE LOTO KING FAIT PLUSIEURS MILLIERS DE GAGNANTS DE LOTS INTERMEDIAIRES !</b> Lors du <b>tirage N°20 de LOTO KING</b> , du <b>vendredi 18 novembre 2023</b> , des milliers de parieurs de la LONATO ont eu le bonheur de remporter de nombreux lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA. La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
SAMEDI 18 - 11 - 2023	LOTO SAM		<b>DES MILLIERS DE GAGNANTS REPERTORIES LORS DU TIRAGE DE LOTO Sam !</b> Au <b>tirage N°334 de LOTO Sam</b> , de nombreux lots inférieurs à 1.000.000 FCFA, ont été dénombrés dans la plupart des villes du pays. Seule, la ville de <b>LOME</b> a enregistré un gros lot. Il s'agit d'un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA, gagné auprès de l'opérateur 50633. La remise de ces lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BINGO		<b>DE NOMBREUX LOTS INTERMEDIAIRES ENREGISTRES LORS DU TIRAGE N°21 DE LOTO BINGO</b> Ces sont essentiellement des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 1.000.000 FCFA, qui ont été enregistrés lors du <b>tirage N°21 de LOTO BINGO</b> de ce <b>samedi 18 novembre 2023</b> . Les heureux gagnants recevront leurs lots dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
LUNDI 20 - 11 - 2023	LOTO DIAMANT		<b>LOTTO DIAMANT N°1188 AMORCE LA SEMAINE AVEC DES MILLIONNAIRES</b> Ce <b>lundi 20 novembre 2023</b> , divers types de gains ont émerveillé les parieurs de la LONATO au <b>tirage N° 1188 de LOTTO DIAMANT</b> . D'innombrables lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 FCFA) enregistrés à travers tout le pays et parmi eux, quelques gros lots répertoriés dans les villes de <b>LOME</b> et <b>BADOU</b> . Dans le détail des gros lots, nous avons : @ <b>A LOME</b> : * <b>DEUX (02) GROS LOTS</b> de 1.250.000 FCFA auprès de l'opérateur 60628 * <b>UN (01) GROS LOT</b> de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 70026 @ <b>A BADOU</b> : * <b>UN (01) SUPER GROS LOT</b> de 5.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 20132 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO GOLD		<b>LOME MARQUE LA DIFFERENCE AU TIRAGE LOTO GOLD N° 021</b> Au deuxième tirage de la journée du <b>lundi 20 novembre 2023</b> , le tirage <b>Loto Gold N° 021</b> , la LONATO a compté un grand nombre de gagnants de lots intermédiaires distincts dans différentes villes du pays. Au compte de ces gains, nous avons un chanceux millionnaire d' <b>UN (01) GROS LOT</b> de 1.250.000 FCFA gagné sur le point de vente 30222 à <b>LOME</b> Les gains seront remis dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.

# La puissance de la Fibre à Notsè !

Internet Très Haut Débit à partir de **15 000 FCFA /Mois**



## La Fibre

**888 | 119**

ou en agence/commercial itinérant

Frais d'installation à 10.000 F  
Offres soumises à conditions.

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



# La puissance de la Fibre à Blitta !

Internet Très Haut Débit à partir de **15 000 FCFA /Mois**



## La Fibre

**888 | 119**

ou en agence/commercial itinérant

Frais d'installation à 10.000 F  
Offres soumises à conditions.

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



# La puissance de la Fibre à Sotouboua !

Internet Très Haut Débit à partir de **15 000 FCFA /Mois**



## La Fibre

**888 | 119**

ou en agence/commercial itinérant

Frais d'installation à 10.000 F  
Offres soumises à conditions.

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.



# Equipé et connecté pour la rentrée !

<p><b>HISENSE E60 4G</b></p> <p><b>79.000F</b></p> <p><b>+6 Mois</b> d'internet gratuit</p>			<p><b>S63</b></p> <p><b>49.900F</b></p> <p><b>+3 Mois</b> d'internet gratuit</p>
<p><b>BOX NOKIA 4G</b></p> <p><b>49.900F</b></p> <p><b>+3 Mois</b> d'internet gratuit</p>			<p><b>BOX HARVILON 4G</b></p> <p><b>49.900F</b></p> <p><b>+3 Mois</b> d'internet gratuit</p>

#ConnectéALaRentrée

1Go gratuits (valable 10 jours) pour l'achat de ton nouveau smartphone en agence ou partenaires agréés.

60 Go gratuits (valable 10 jours) pour l'achat de ta nouvelle Box en agence ou partenaires agréés.

togocom.tg

Avancer. Pour vous. Pour tous.

